



CHALLENGE CLASSIQUE MANCHE ATLANTIQUE
CCMA

Challenge **C**lassique **M**anche **A**tlantique
Trophée Comité des Coupes de Bretagne
Trophée d'Armorique
Trophée Ostrea

Règles 2018



Challenge Classique Manche Atlantique

Préambule

- Le Challenge Classique Manche Atlantique est un circuit de régates de Yachts Classiques organisé par des clubs indépendants qui partagent leur passion et leur savoir-faire dans le domaine du yachting classique.
- Le Yacht Club Classique, créateur et promoteur du CCMA, coordonne son organisation et met à disposition des clubs partenaires du CCMA son expérience et ses moyens dans ce domaine
- Pour l'établissement du calendrier, le YCC privilégie les régates ayant totalisé au moins 10 participants classés (inscrits sauf ceux classés DNC) les années précédentes.
- Les clubs partenaires, organisateurs d'épreuves participants au CCMA s'engagent, pour ces épreuves, à respecter le règlement ci dessous



Challenge Classique Manche Atlantique

Yachts admis

Les yachts classiques (authentiques ou répliques) pouvant être classés dans une des trois catégories suivantes, sur déclaration du skipper de chaque bateau :

- **Classe 1** : Yachts conçus avant le 31-12-1968 et construits à l'unité ou en séries limitées non-industrielles, conformes à leurs plans d'origine sans modification conséquente vis à vis de l'état d'origine (par modification conséquente, il faut entendre toute modification du matériau des espars, de la coque, du lest ou des plans antidérive ou modification substantielle du plan de voilure et du gréement).
- **Classe 2** : Yachts conçus avant le 31-12-1968 et construits à l'unité ou en séries limitées non-industrielles, conformes à leurs plans d'origine mais comportant une ou plusieurs modifications conséquentes vis à vis de l'état d'origine. Répliques conformes aux plans d'origine de yachts réalisées d'après des plans établis avant le 31-12-1968.
- **Classe 3** : Yachts conçus entre le 31-12-1968 et le 31-12-1974 construits à l'unité ou yachts construits en série industrielle dont le prototype a été construit avant le 31-12-1974, conformes à leurs plans d'origine. Les bateaux conçus ultérieurement « dans l'esprit » des yachts classiques sont incorporés à cette classe pour les régates du CCMA.

Ne peuvent participer à des régates du CCMA les bateaux utilisant des matériaux composites pour les voiles, les mâts et les bômes. Les voiles autorisées doivent être fabriquées par assemblage cousu de panneaux visiblement tissés carré (type 1 ou 2 tel que défini dans le règlement JCH (article 6)) et les mâts/bômes ne peuvent être qu'en bois, aluminium ou acier.

Peut se trouver pénalisé ou exclu du classement CCMA annuel, tout voilier qui, de façon répétée et malgré les avertissements des clubs organisateurs ne respecterait pas ce règlement (règles de sécurité, honnêteté des déclarations de jauge, loyauté vis à vis de autres concurrents ou des organisateurs).



Challenge Classique Manche Atlantique

Système de Jauge

JCH®
JAUGE CLASSIQUE
CLASSIC HANDICAP

- Les temps de course sont compensés en fonction du Ftc de chaque bateau selon la Jauge Classique en vigueur. Les Ftc à jour des bateaux jaugés sont publiés sur le site de la JCH.
- Les temps compensés sont calculés selon la formule temps sur temps pour les parcours courts (moins de 30M) ou en temps sur distance pour les parcours longs.
- Les bateaux ne disposant pas d'un certificat JCH à jour pour une régata pourront y participer avec un rating forfaitisé comme suit :
 - Si $L < 10m$, $Ftc = 1,0000$
 - Si $10m < L < 15m$, $Ftc = 1.2000$
 - Si $L > 15m$, $Ftc = 1.4000$

Leur résultat à la régata ne sera pas pris en compte pour le classement CCMA

- **Sur chaque épreuve les organisateurs sont encouragés à faire vérifier par un mesureur agréé les mesures déclarées de quelques yachts, notamment ceux qui sont arrivés en tête de l'épreuve.**



Challenge Classique Manche Atlantique

Classement

Attribution des points lors de chaque course de la régates :

- Le classement de chaque course d'une régates se fait selon RCV A4 (Système de points à minima).
- Le yacht totalisant le moins de points à l'issue de l'épreuve sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité, elle sera départagée en utilisant § A8 de l'annexe A des RCV.
- Les départs avec plus de 30 bateaux sont à éviter. Dans ce cas la flotte pourra être divisée en 2 en fonction du rating de façon à équilibrer le nombre de bateaux par départ avec un minimum de 10 dans chacun. Les parcours seront identiques et les départs décalés de quelques minutes. Un classement unique sera fait sur la base des temps de parcours des bateaux quelque soit le départ pris.
- A chaque épreuve, des parcours différents pourront être proposés aux bateaux en fonction de leur taille et de leur potentiel de vitesse :
 - Flotte 1 (petits bateaux) : bateaux avec un rating (FTC) inférieur ou égal à 0,79 ou d'une longueur au pont inférieure ou égale à 7 m
 - Flotte 2 : bateaux avec un rating (FTC) supérieur à 0,79 ou d'une longueur au pont supérieure à 7 mDes classements séparés seront établis pour les 2 flottes



Challenge Classique Manche Atlantique

Classement

Pondération des courses de la régates :

Dans le cas de régates qui comprennent plusieurs courses de type différent (par exemple un prologue de 15 miles avant une course-croisière de plus de 150 milles) les courses sont pondérées comme suit, pour déterminer le classement de l'épreuve:

- Course côtière < 35M : 1
- Course côtière > 35M : 1,5
- Course-croisière de moins de 100 milles, une nuit en mer : 2
- Course-croisière de plus de 100 milles 4



Challenge Classique Manche Atlantique

Classement

Attribution des points du CCMA :

- Le nombre de points marqués pour le classement CCMA dépend du type de régates et du rang de classement à la régates :
- **Régates côtières de 1 ou 2 jours → 1er 100.25, 2ème 99 etc....**
- **Régates côtières sur au moins 3 jours, Régates de plus de 40 milles → 1er 110.25, 2ème 109 etc....**
- **Course croisière + 100 milles ou avec 1 nuit → 1er 130.25, 2ème 129 etc....**

NB : L'attribution des points pour toute régates ayant plusieurs étapes ou courses prend le grade de la course la plus lourde



Challenge Classique Manche Atlantique

Classements

Classements annuels du CCMA

- 3 classements sont faits :
 - "Petits bateaux" classes 1/2 et classe 3
 - "Grands bateaux" classes 1/2
 - "Grands bateaux" classe 3
- Il est réalisé sur la base des 3 meilleures places pour les "Petits bateaux", des 5 meilleures places pour les "grands bateaux".
- Pour les "petits bateaux", un bonus de 20 points est alloué aux bateaux ayant participé à au moins 1 régates dans 2 sites différents



Challenge Classique Manche Atlantique

Classements

Classements annuels du CCMA (suite)

- Pour les "grands bateaux", afin d'encourager la mobilité entre les 3 bassins de navigation (Manche, Bretagne sud, Vendée / Charente) :
 - 1) Des bonus
 - 20 points si au moins 2 régates dans 2 bassins de navigation différents
 - 20 points supplémentaires si au moins 1 régata dans le 3ème bassin de navigation
 - 2) En plus des courses croisières et d'une régata choisie par le CA du YCC, 3 régates par bassin seulement rapportent des points. Sont sélectionnées celles qui ont eu le plus de participants "grand bateau" à leur 2 précédentes éditions avec la contrainte quelles soient réparties sur au moins 2 sites.



Challenge Classique Manche Atlantique Classements

Classements annuels du CCMA (suite)

Régates comptant pour le classement CCMA 2018 des "grands bateaux" classe 1/2 et classe 3

- 1) Manche : Trégor Classique, Branlebas - Trophée Marin Marie
- 2) Bretagne sud : Voiles de la Citadelle, RV Belle Plaisance, Voiles de Légende
- 3) Vendée Charente : Voiles Classiques des Sables, Défi du Bar, Coupe d'Atlantique du YCF.
- 4) Courses croisière : Chaque étape de la course Plymouth – La Rochelle
- 5) Régate à promouvoir : Les 150 Milles de l'AYC



Challenge Classique Manche Atlantique Classements

Trophée du Comité des Coupes de Bretagne **Trophée d'Armorique** **Trophée Ostrea**

- Le classement se fait selon les mêmes règles que le CCMA (pondération des courses dans une régates, pondération des régates)
- Il faut au moins 3 régates valides pour qu'une coupe soit décernée
- Le classement est réalisé sur la base des N-1 meilleures places.
- Les bateaux ayant participer à au moins une régates dans 2 sites différents reçoivent un bonus de 20 points



Challenge Classique Manche Atlantique

PRECONISATIONS pour l'organisation des régates du CCMA

Des IC types sont disponibles sur le site web du YCC

Parcours

- Les parcours côtiers sont à privilégier ; les parcours construits sont à éviter : les bords de vent arrière n'apportent que peu d'intérêt tactique compte tenu des performances des yachts, et les stricts bords de près sont trop sélectifs pour une partie importante de la flotte
- Les organisateurs tiennent compte de la météo, pour que chaque course comprenne au moins un bord de louvoyage et un bord de grand large
- La longueur des parcours est adaptée en fonction du potentiel de vitesse des bateaux et la météo. Pour les régates côtières prévoir au moins 2 courses par jour.

Bouée de dégagement

- La présence d'une bouée de dégagement n'est pas exigée. En cas de bouée de dégagement, celle-ci est placée dans le lit du vent à une distance définie par le Comité de course.



Challenge Classique Manche Atlantique **PRECONISATIONS pour l'organisation des régates du CCMA**

Ligne de départ

- Le guidon du club identifie le bateau comité. La ligne de départ sera systématiquement matérialisée entre le mât arborant le pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et la marque de départ précisée dans les IC, à l'extrémité bâbord. La ligne de départ est au moins aussi longue que la totalité de la flotte des yachts inscrits par série.

Ligne d'arrivée : la ligne d'arrivée sera systématiquement matérialisée entre le mât arborant le pavillon orange sur le bateau comité qui arborera également le pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée précisée dans les IC. En cas de réduction de parcours, la marque d'arrivée est à laisser du côté prévu dans les IC

Temps limite : L'objectif est de classer tous les bateaux, y compris les plus lents. Privilégier systématiquement en cas de doute ou de gros écarts le parcours raccourci (par ex. si peu de vent).
Fermeture de la ligne dans un délai raisonnable (permettant de lancer au moins 2 courses par jour) après le passage du cinquième, sauf course-croisière de plus de 50 milles nautiques, pour laquelle une heure de fermeture de ligne est à définir en fonctions des impératifs de l'organisation (heures de marée, festivités à terre, ...)



Challenge Classique Manche Atlantique

PRECONISATIONS pour l'organisation des régates du CCMA

Procédure de départ

Les départs des courses sont donnés en application de la règle 26 des R.C.V, modifiée comme suit :

- H - 5 minutes : Signal d'avertissement : envoi des pavillons des classes **et flottes concernées**
- H - 4 minutes : Signal préparatoire : envoi du pavillon "Z", ou "Noir", départ sous pavillon "P" proscrit
- H - 1 minute : Dernière minute : amené du signal
- H - 0 minute : Signal de Départ : amené des pavillons des classes des classes **et flottes concernées**

La **règle 28.1** des RCV est modifiée comme suit :

28.1 Un bateau doit prendre le départ, franchir la ligne de départ au moment de son signal de départ ou après, effectuer le parcours décrit dans les instructions de course et finir. Ce faisant, il peut laisser d'un coté ou de l'autre une marque qui ne commence pas, ne délimite pas ou ne termine pas le bord sur lequel il navigue. Après avoir fini, il n'a pas besoin de franchir complètement la ligne d'arrivée.

a) Pour des raisons de sécurité, **un bateau OCS ne pourra pas revenir prendre son départ, il n'y aura pas de rappel individuel**. Le(s) bateau(x) se situant du côté parcours de la ligne de départ au moment du départ (OCS), recevront une **pénalité de 10 minutes** sur leurs temps de course, sans instruction.

b) Ceci modifie les **RCV 29.1, 30.1, 30.2**



Challenge Classique Manche Atlantique **PRECONISATIONS pour l'organisation des régates du CCMA**

Règles de sécurité

- La prise en compte éventuelle des règles RSO est étudiée au préalable par l'organisateur. Leur mention figure dès l'avis de course.
- Quelles que soient les régates, la VHF - en état de marche - est obligatoire,
- Le comité de course procède avant le premier départ à un appel VHF individuel des bateaux. Un concurrent qui ne répond pas à cet appel sera classé DNC.
- Un concurrent qui abandonne ou qui voit un bateau en difficulté doit le signaler sans délais au comité de course par VHF, téléphone ou autre moyen.
- Le skipper s'engage à ce que tous les équipiers soient en règle avec l'ISAF et disposent des équipements de sécurité nécessaires.
- L'organisateur se réserve la possibilité de faire des vérifications de sécurité avant le départ.



Challenge Classique Manche Atlantique

liste des régates CCMA 2018

			Pts du 1 ^{er}	Coupe	Gd Bateaux
Mise en Bouche	YCC	28-29/04	100,25	CO	
Voiles Classique du Morbihan	YCQ – VCM	19-21/05	110,25	CB	
Voiles de la Citadelle - Trophée Sergent	SELLOR - SNL	1-3/06	110,25	CB	G
Régate des Zébres	SNBSM	9-10/06	100,25	CA	
150 milles de l'AYC	AYC	16-17/06	130,25	CB	G
Voiles de la St Jean	YCC	23/06	100,25	CO	
Belle Plaisance	YCO	22-24/06	110,25	CB	G
Trégor Classique	YCT	30/06-1/07	100,25	CA	G
Plymouth – La Rochelle 1ère étape	YCC-RWYC-SELLOR	14-17/07	130,25		G
Plymouth – La Rochelle 1ère étape (C2P)	YCC-SELLOR	18-20/07	130,25		G
Voiles Classiques des Sables	SNS	28-29/07	100,25	CO	G
Noirmoutier Classique	CVBC	3-5/08	110,25	CO	
Voiles de Légende	YCLB	12-16/08	110,25	CB	G
Branlebas – Trophée Marin Marie	SNBSM	16-19/08	110,25	CA	G
Voiles Classiques de Deauville	DYC	24-26/08	110,25	CA	
Larmor Belon	SNL	8-9/09	100,25	CB	
Défi du Bar – Trophée Hervé	YCC	8-9/09	110,25*	CO	G
* ou 100.25 si la météo ne permet pas de faire le tour de l'île de Ré					
Coupe Atlantique YCF – Trophée Harlé	YCF - YCC	29-30/09	100,25	CO	G